

## Code d'éthique des parents

Dans le but de favoriser le bon déroulement de ses activités, la Ligue des jeunes Isatis 3 vs 3 demande la collaboration des parents. À cet effet, le Code d'éthique des parents met de l'avant les valeurs de la Ligue et de ses participants, considérant que ces derniers, soucieux du développement de leur enfant, doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Le hockey doit donc être un moyen d'éducation et d'expression duquel les enfants retirent des effets bénéfiques, avec la contribution de la Ligue ainsi que des parents. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

1. Démontrer du respect envers les entraîneurs, les athlètes, les autres parents, les dirigeants, les arbitres, officiels hors glace.
2. Avoir une bonne conduite, utiliser un langage approprié et encourager tous les participants de manière civilisée.
3. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens.
4. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents.
5. Encourager leurs enfants au respect de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de la ligue.
6. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse.
7. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif. En ce sens, être conscient qu'il ne s'agit pas d'athlètes professionnels et qu'ils ne doivent pas être jugés comme tels.
8. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire, la victoire ou la défaite n'étant seulement qu'une conséquence du plaisir de jouer.



9. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match, peu importe l'équipe ou le niveau de jeu.

10. Encourager leurs enfants, par leur propre exemple, à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.

11. JE SUIS UN TÉMOIN PRIVILÉGIÉ DU PLAISIR ET DE LA PERFORMANCE DE MON ENFANT!

Le non-respect de ce code d'éthique peut entraîner de mesures disciplinaires allant jusqu'à l'expulsion du parent et de son enfant des activités de la Ligue des jeunes Isatis 3 vs 3, sans possibilité de remboursement. Toutefois, la discussion entre les différentes parties sera mise en valeur dans le but de régler les conflits possibles.